



w)

Aurillac, le 6 Juin 1912.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien me délivrer
un passeport à l'étranger à
l'effet de me rendre à Makievka
(Russie) où je réside.

Avec mes remerciements, veuillez
agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance
de ma considération la plus distinguée.

Jean Brouzes

Jean Brouzes. Ingénieur à Makievka
(Russie) de passage à Aurillac.

En pour légalisation de la Signature

apposée ci-dessus de M Jean Brouzes



Aurillac, le 6 Juin 1912

Pr le Maire ~~présent~~,

L'Adjoint

R. Dau